

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Commune de Saint Etienne sur Chalaronne pour un passage d'éclairage en LED du terrain municipal NNI 013510101. Dossier transmis à la ligue.

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Terrains de Nurieux :
 - NNI 012670101 : classement au niveau T6 jusqu'au 22 juin 2033.
 - NNI 012670102 : classement au niveau T7 jusqu'au 22 juin 2033.
- Eclairage du terrain d'Izernore NNI 011920102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Terrain de Nivigne et Suran NNI 010950101
- Eclairages des terrains d'Attignat NNI 010240102 et NNI 010240103
- Eclairage de Veyziat NNI 012830201

Informations nationales

Composition « classique » d'un terrain synthétique

Le remplissage souple/de performance

Composé de microplastiques (SBR, EPDM) ou de matériaux naturels (granulés de liège, noyaux d'olives concassés, rafles de maïs ...), le remplissage souple a 3 objectifs :

- o **Soutenir les fibres** afin qu'elles restent droites pour que la surface de jeu soit uniforme et stable ;
- o **limiter l'impact des frottements** pour prolonger la durée de vie des fibres ;
- o **Amortir les chocs** et offrir une certaine souplesse à la surface de pratique tout en assurant une bonne prise d'appui aux crampons des joueurs.

Le remplissage en sable/lestage

Le sable de lestage n'a pour d'autres fonctions que de **garantir la stabilité de la « moquette »**. Le quartz est bien souvent privilégié pour cette couche. À noter que la granulométrie ainsi que la forme des grains peuvent avoir une incidence sur l'usure des fibres et l'écoulement de l'eau de pluie.

La couche de souplesse

Obligatoire pour le rugby, facultative pour le football, la couche de souplesse a pour unique vocation d'**absorber les chocs**, permettant ainsi d'améliorer notablement les performances (en matière de stabilité) et la sécurité (notamment en réduisant la force de compression exercée sur les articulations des pratiquants) offertes par les couches supérieures. Généralement conçue à partir de granulats de caoutchouc recyclés ou de matériaux offrant des caractéristiques similaires (sable, mousse, liège), elle peut être soit préfabriquée soit directement coulée sur place pour répondre aux mieux aux caractéristiques du terrain d'implantation. La couche de souplesse a une durée de vie importante et peut accueillir plusieurs générations de « moquettes » avant d'être remplacée.

Les fibres

Les fibres, généralement fabriquées en polypropylène ou polyéthylène, constituent la **partie visible du terrain et celle sur laquelle les joueurs et le ballon/balle sont directement en contact**. Celles-ci doivent être à la fois résistantes pour perdurer dans le temps et confortables pour offrir des conditions de jeu optimales et limiter les risques de blessures. Il existe 2 principaux types de fibres (qui peuvent être combinés sur une même surface) : les fibres monofilaments et les fibres fibrillées.

Le dossier

Support de base sur lequel les **fibres synthétiques sont « tuflées »** (c'est-à-dire piquées au travers). Il est généralement recouvert d'une enduction (colle) servant à fixer les fibres. Sa qualité joue sur la stabilité et l'uniformité de la surface.

Le support

Le support fait office de **socle perméable** (d'où sa forme courbée) pour la pose des couches dites « sportives ». Il est généralement composé de gravier stabilisé ou d'un enrobé bitumeux.

Source image : Terrains de football synthétiques, Société REALSPORT

Pour la CDTIS : JF JANNET